

Habilitation électrique pour électricien BT et HTA

Réf. HAB-BH

Durée

Préparation : 4 jours (28h)

Recyclage : 2 jours (14h)

Public concerné

Personnel chargé de réaliser des opérations d'ordre électrique dans des locaux ou emplacements réservés aux électriciens BT et HTA

Prérequis

Connaissances des fondamentaux de l'électricité ou avoir suivi la formation

[BAS-EL](#)

Répartition

Cours : 70 %

Etude de cas : 30 %

Méthodes pédagogiques

- Remise d'un support de cours, des documentations techniques et les corrigés d'exercices
- QCM en fin de stage
- Travaux pratiques sur les installations de l'entreprise

Formation

Expert formateur expérimenté dans les domaines de la basse et la haute tension

Tarifs

[Nous consulter](#)

Objectif de la formation

- Connaître les risques électriques, les moyens de protection et prévention
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse des risques pour exécuter en sécurité les opérations BT et HTA conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2

Contenu de la formation

Risques électriques

- Statistiques des accidents du travail
- Electrification, électrocution et brûlures
- Contacts directs et indirects, principes de la protection électrique

Définitions et norme NF C 18-510

- Domaines de tension : TBT, BT, HTA et HTB
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Manœuvre, mesurage, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux hors tension en HTA

- Appareillages électriques et fonctions en HTA
- EPI, VAT et dispositifs de mise à la terre
- Principe des verrouillages à clés et fiches de manœuvres

Comprendre l'habilitation électrique pour électriciens BT et HTA

L'habilitation électrique pour électriciens en basse tension (BT) et en haute tension du sous domaine A (HTA) est un document officiel attestant que le salarié possède les compétences nécessaires pour travailler sur des installations électriques en toute sécurité. Elle est encadrée par la norme NF C 18-510, qui définit les niveaux d'habilitation, les responsabilités et les règles de prévention des risques électriques.

Cette formation est destinée aux professionnels appelés à travailler sur des installations BT et HTA, que ce soit pour , la maintenance, l'installation ou la mise en service d'équipements et d'installations électriques. Elle permet de **sécuriser les opérations sur des systèmes électriques variés** tout en respectant les exigences réglementaires.

Pourquoi se former à l'habilitation électrique BT et HTA ?

Travailler sur des installations électriques comporte des risques. Même pour des électriciens expérimentés, des erreurs ou des imprudences peuvent entraîner **électrisation, électrocution, brûlures graves, arcs électriques, incendies ou interruptions de production**.

La formation habilitation BT et HTA permet de :

- **Identifier et évaluer les risques** propres à chaque type d'installation (BT ou HTA),
- **Maîtriser les gestes professionnels sécurisés** selon le niveau d'habilitation,
- **Appliquer les procédures de sécurité** et les consignes réglementaires,
- **Savoir réagir efficacement** en cas d'incident ou de situation à risque,
- **Garantir la sécurité** des intervenants et des tiers.

Cette formation répond également aux obligations légales de l'employeur, qui doit former et habilitier tout salarié exposé au risque électrique.

Quelles compétences et autorisations cette formation apporte-t-elle ?

À l'issue de la formation, l'électricien est capable de travailler sur des installations BT et HTA selon son niveau d'habilitation. Les principaux niveaux incluent :

- **BT (Basse Tension)** : B1, B1V, B2, B2V, BE, BR, BC – pour des opérations hors tension ou au voisinage selon le niveau, manœuvres, maintenance et exploitation des installations.
- **HTA (Haute Tension A)** : H0, H1, H1V, H2, H2V, HE, HC – pour des travaux en haute tension.

Les participants développent une compréhension complète des risques électriques, des limites de leurs opérations et des bonnes pratiques à appliquer. Ces compétences garantissent la **sécurité personnelle, la conformité réglementaire de l'entreprise et la fiabilité des installations électriques**.



CONTACT

Aritem
108 rue de l'Alpette
38480 Pont de Beauvoisin
Isère – France

06 03 24 66 77
contact@aritem.com

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Fermé les samedi & dimanche



Mentions légales
Conditions générales d'utilisation

Copyright 2026